



RD Congo
CLUSTER ABRIS
Coordonner la reponse Abris et Articles Ménagers Essentiels



Bulletin d'information

Initiatives de protection de l'environnement Cluster Abris et AME (octobre - décembre 2025)



1. Contexte

Le Cluster Abris, à travers son Groupe de Travail Environnement, conçoit et met en œuvre des stratégies visant à limiter les effets négatifs de ses interventions sur l'environnement. Cette approche promeut l'adoption de pratiques durables et respectueuses de l'environnement, contribuant à la préservation de la biodiversité, à une gestion responsable des ressources naturelles et à la réduction de la pression sur les écosystèmes. Depuis le début de l'année 2025, plus de 250 000 personnes ont bénéficié d'une assistance en abris. Toutefois, la mise en place de ces abris exerce une pression accrue sur les ressources naturelles locales, en particulier dans les zones rurales, où des matériaux tels que le bois et la latérite sont fréquemment prélevés directement dans l'environnement.

2. Activités des partenaires



En décembre 2025, l'ONG Bâtissons Ensemble a mis en œuvre des initiatives de protection de l'environnement en lien avec la réponse Abris dans les territoires de Masisi (Sake, Shasha, Bweremana) et de Nyiragongo (Buhumba), grâce à ses fonds propres. Les activités ont porté sur la distribution de briquettes écologiques à 295 ménages (soit 1475 personnes), la distribution de foyers améliorés à 87 ménages (435 personnes), ainsi que l'organisation de formations pratiques sur la fabrication des briquettes écologiques et des foyers améliorés, bénéficiant chacune à 12 ménages (60 personnes). Ces actions visent à réduire la pression sur les ressources forestières, améliorer l'accès à une énergie de cuisson durable et renforcer les capacités communautaires en matière de solutions énergétiques respectueuses de l'environnement.



Entre octobre et décembre, l'ARCEC, en collaboration avec le Bureau Provincial de l'Environnement de l'Ituri et avec l'appui du Groupe de Travail Environnement du Cluster Abris & AME, soutenu financièrement par NRC, a mené à Bunia des activités de sensibilisation et de reboisement à l'occasion de la Journée Nationale de l'Arbre. Inscrite dans la stratégie environnementale 2025–2027 du Cluster, cette initiative a combiné concertation avec les autorités et acteurs humanitaires, mobilisation communautaire et plantation de 2 115 arbres sur le site de déplacés de Tseré dont 1 460 au sein du site et 655 en dehors du site, au bénéfice des initiatives de solutions durables, contribuant aux solutions durables. Par ailleurs, l'ARCEC a appuyé le Sous-Cluster Nutrition de l'Ituri en partageant un paquet d'initiatives environnementales visant à intégrer l'environnement et la résilience climatique dans la réponse nutritionnelle.

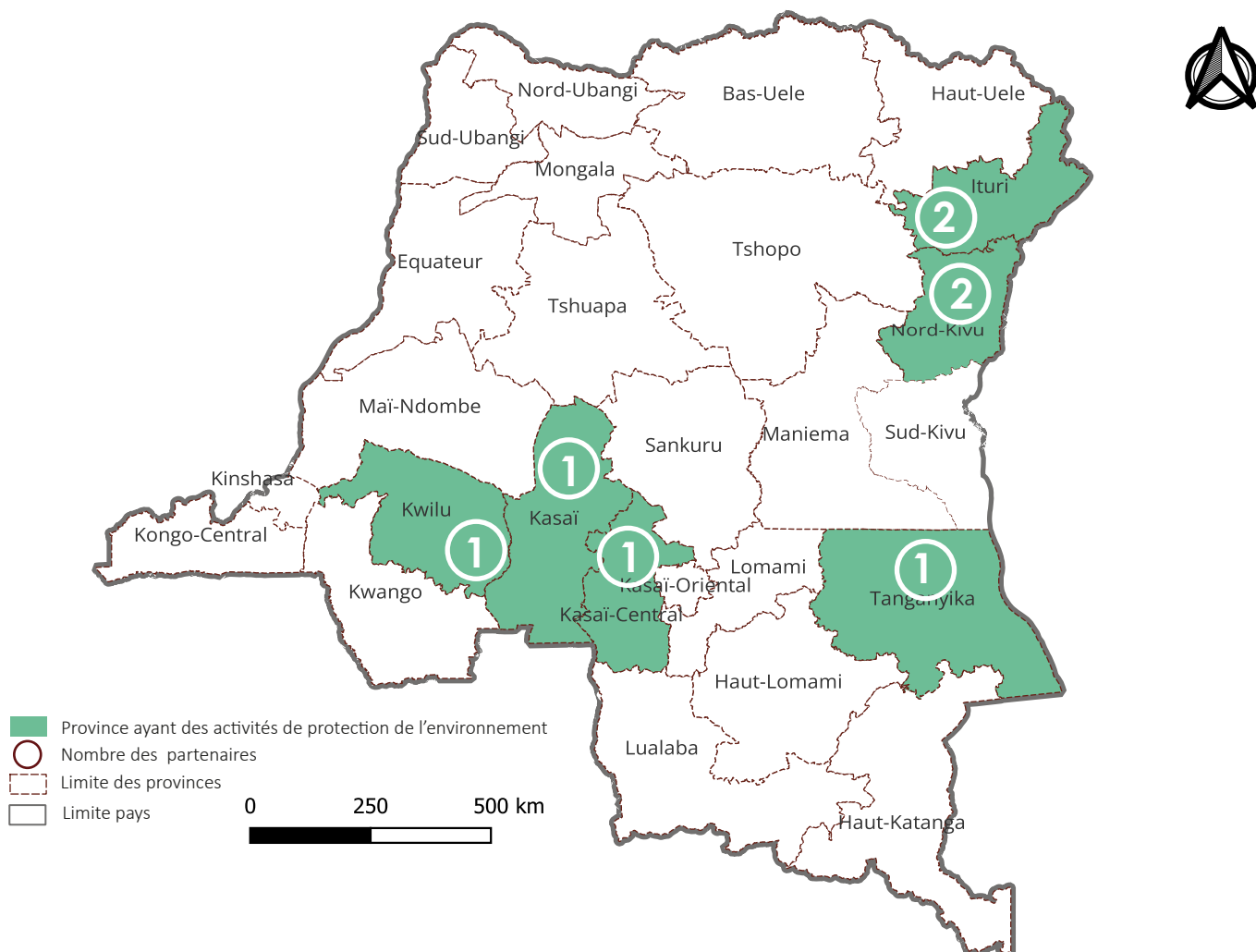


Entre octobre et décembre 2025, l'ONG PRPDE a mis en œuvre des activités de protection de l'environnement dans les anciens sites de déplacés du territoire de Nyiragongo, de la ville de Goma et de ses environs, afin de réduire l'impact environnemental de la réponse Abris et AME. Les interventions ont porté sur l'éducation environnementale de plus de 500 élèves et enseignants dans plusieurs écoles, la sensibilisation de 150 personnes vivant avec handicap sur l'équilibre climatique, ainsi que la formation de 72 agents d'organisations locales en évaluation environnementale et techniques de reboisement en contexte de crise. En parallèle, plus de 15 pépinières ont été érigées et près de 4 000 plantules agroforestières et fruitières ont été produites et distribuées aux communautés de Nyiragongo et Masisi, contribuant à la lutte contre la déforestation, à la restauration des écosystèmes et au renforcement de la résilience communautaire face aux effets du changement climatique.

3. Initiatives environnementales mises en place par les acteurs du cluster Abris & AME ainsi que ses partenaires



5 organisation ayant des activités environnementales entre Octobre et décembre 2025
Partenaires : AMGO RDC, Batissons Ensemble, Croix-Rouge RDC, ADSS, PRPDE et ARCEC.



Initiative de protection de l'environnement mise en oeuvre entre octobre et décembre 2025



3

Sensibilisation des communautés aux bonnes pratiques environnementales



4

Reboisement



3

Utilisation de matériaux écologiques



2

Formation sur les pratiques compensatoires et d'atténuation de l'impact environnemental



3

Appui à la gestion des déchets



2

Distribution des foyers améliorés

Acteurs impliqués ou consultés dans le cadre des activités environnementales conduites localement :



Communautés locales

6



Autorités traditionnelles

5



Services techniques de l'Etat

4

Trois principaux défis rencontrés par les acteurs pour intégrer des pratiques durables dans leurs activités :

1

Difficultés d'approvisionnement en matériaux conformes aux normes environnementales

2

Manque de sensibilisation ou d'engagement des bénéficiaires

3

Coût élevé des matériaux écologiques

Formations et ressources les plus demandées par les partenaires :



Formation en fabrication des engrais biologiques



Les semences améliorées pour les arbres fruitiers



Transformation et valorisation des déchets



4. Publication



Ce guide, élaboré par ARCEC et REACH pour les partenaires en RDC, fournit des instructions pratiques pour la mise en œuvre rapide et des activités de reboisement en contexte humanitaire tout en tenant compte des normes légales. Il explique pourquoi le reboisement est essentiel pour réduire la pression sur les ressources naturelles, compenser la déforestation liée aux abris, et renforcer la résilience communautaire. Le module détaille les étapes clés : cadre légal minimal, consultation communautaire, production de plantules, préparation des sites, plantation et suivi simplifié. Ce document est conçu comme un outil opérationnel pour les acteurs humanitaires, en lien avec les standards du Cluster Abris & AME et la législation forestière congolaise. [accessible au lien ici](#)



Dans le cadre de la promotion des actions de reboisement et de la lutte contre le déboisement, le GTE avec l'appui de REACH, ARCEC et PRPDE, a élaboré des messages de sensibilisation destinés aux communautés et aux acteurs humanitaires. Ces messages mettent en avant les bénéfices du reboisement pour la protection des sols, des sources d'eau et des abris, tout en soulignant le rôle du reboisement dans la résilience climatique et la sécurité alimentaire. Ils rappellent les étapes pratiques pour réussir un projet durable (choix du site, pépinière, plantation, suivi). Cette initiative vise à renforcer la conscience environnementale et à encourager la participation active des populations dans la restauration des écosystèmes. [accessible au lien ici](#)

5. Liens utiles

Outils NEAT+ [accessible au lien ici](#)

e NEAT+ est un outil d'évaluation environnemental au niveau du projet conçu pour adresser les besoins des praticiens humanitaires.

SMAC, [accessible au lien ici](#)

est un outil développé pour permettre aux opérations humanitaires d'évaluer le **niveau d'équivalent carbone (CO2 eq)** de l'aide issue du secteur Abris et AME.

La note d'orientation environnementale du Cluster Abris & AME – RDC : Cette note intègre la protection de l'environnement dans les interventions humanitaires. Elle vise à guider les partenaires techniques et opérationnels dans l'adoption de pratiques durables tout au long des réponses en abris et AME, afin de limiter les impacts environnementaux et renforcer l'efficacité des actions sur le terrain.

6. Contact

Julien Daviet (REACH)

julien.daviet@impact-initiatives.org

Patrick Masudi (REACH)

patrick.masudi@reach-initiative.org